

## LA CCI FRANCE RUSSIE

LA CCI FRANCE RUSSIE EST LA STRUCTURE DE RÉFÉRENCE DANS LES RELATIONS ÉCONOMIQUES ENTRE LES DEUX PAYS, RÉUNISSANT 450 ENTREPRISES MEMBRES. PARTENAIRE CLÉ DE LA COMMUNAUTÉ D'AFFAIRES, ELLE ENCOURAGE UN DIALOGUE CONSTRUCTIF POUR RENFORCER LES LIENS ÉCONOMIQUES ET COMMERCIAUX.

## QUESTIONS

### QUAND PEUT-ON UTILISER L'ARBITRAGE?

Le recours au Tribunal Suprême d'arbitrage doit avoir été précisé préalablement dans le contrat liant les parties ou celles-ci doivent s'accorder ensemble après le litige pour l'utiliser.

### QUELLE EST LA VALEUR DÉCISIONNELLE DE L'ARBITRAGE?

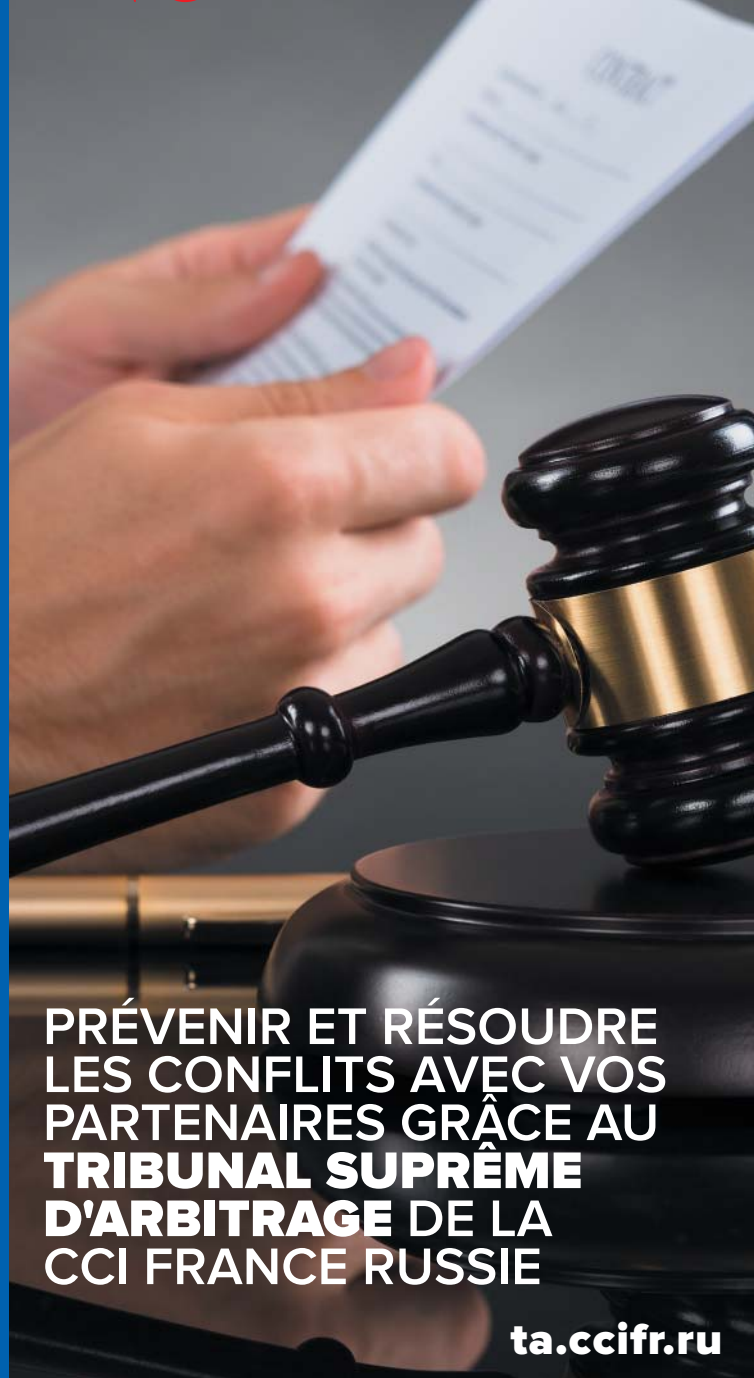
A l'issue de sa mission, l'arbitre rend une décision appelée sentence arbitrale dont les effets sont équivalents à ceux d'un jugement rendu par une autorité judiciaire classique. Les juridictions civiles nationales doivent décliner leur compétence sauf cas graves dont la liste est fixée par la convention de New York de 1958.

### QUELLE EST LA DIFFÉRENCE AVEC LA MÉDIATION?

La sentence prise par l'arbitre est définitive et les parties doivent s'y conformer alors que la médiation ne permet pas toujours de trouver un compromis.

### POUR PLUS D'INFORMATIONS :

10 Milioutinski per. bât 1  
101 000 Moscou  
arbitrage@ccifr.ru  
+7 (495) 721-38-28  
[ta.ccifr.ru](http://ta.ccifr.ru)



**PRÉVENIR ET RÉSOUDRE  
LES CONFLITS AVEC VOS  
PARTENAIRES GRÂCE AU  
TRIBUNAL SUPRÊME  
D'ARBITRAGE DE LA  
CCI FRANCE RUSSIE**

[ta.ccifr.ru](http://ta.ccifr.ru)

## LE PRINCIPE

**L'ARBITRAGE CONSISTE À FAIRE  
TRANCHER UN LITIGE PAR DES  
ARBITRES CHOISIS PAR LES  
PARTIES, DONT LA SENTENCE  
A LES MÊMES EFFETS  
QU'UN JUGEMENT  
RENDU PAR UNE  
JURIDICTION  
ÉTATIQUE.**

## **UN MODE ALTERNATIF DE RÉGLEMENT DES CONFLITS CONFORME À LA LÉGISLATION RUSSE**

La CCI France Russie vous soutient dans votre développement en Russie et protège vos intérêts avec son Tribunal Suprême d'arbitrage.

### **POUR LES ENTREPRISES DE TOUTE TAILLE ET NATIONALITÉ ET POUR TOUS LES SECTEURS**

#### **UN TRIBUNAL SUPRÊME D'ARBITRAGE PRÉSIDIÉ PAR MICHEL DE GUILLENCHMIDT**



- ▶ Avocat au Barreau de Paris (1979)
- ▶ Doyen honoraire de l'Université Paris-Descartes
- ▶ Professeur émérite des facultés de droit
- ▶ Conseiller d'état honoraire
- ▶ Cofondateur de la Société Juridique Franco-Russe

## LES AVANTAGES

### **RÉGLEZ VOS LITIGES RAPIDEMENT**

- ▶ Réduisez les coûts et les délais pour résoudre vos conflits.
- ▶ Evitez une procédure judiciaire rigide et peu adaptée à vos problématiques.
- ▶ Profitez de la confidentialité des débats et des décisions prises.

### **UNE INSTITUTION INDÉPENDANTE**

- ▶ Résolvez sereinement vos conflits avec un tribunal d'arbitrage neutre et autonome.
- ▶ Possibilité de se faire assister ou représenter par un avocat étranger.
- ▶ Une impartialité garantie pour les litiges internationaux.

### **UNE PROCÉDURE SOUPLE ET ENCADRÉE**

- ▶ Bénéficiez de la flexibilité des procédures arbitrales.
- ▶ Décidez du lieu des audiences, et de la langue pour les échanges, ainsi que de la loi applicable, d'une part en procédure, et d'autre part au fond.

### **DES ARBITRES QUALIFIÉS ET ADAPTÉS**

- ▶ Mise à disposition des parties de nombreux arbitres qualifiés et agréés, russes ou français.
- ▶ Choisissez avec votre partenaire un arbitre compétent pour étudier et juger votre différend.
- ▶ Faites confiance au Tribunal Suprême d'arbitrage de la CCI France Russie qui désigne l'arbitre approprié en cas de désaccord.